



Nombre de conseillers

• En exercice	7
• Présents	7
• Votants	7
• Absents	0
• Exclus	0

1

République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Date de convocation : lundi 20 avril 2026

Date d'affichage : lundi 04 mai 2026

Le vingt-cinq avril deux mil vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Christelle PETITJEAN, Marie Claude PETITJEAN et Marie-Line TRONCHE.
Messieurs Denis DAUTREY, Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY.

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime ZIELONY.

Délibération N°29/2026 MODALITES D'UTILISATION DU 6232 « fêtes et cérémonies »

Monsieur le Maire, à la demande de la trésorerie d'Epinal POINCARRE, propose de définir la liste générale des dépenses consacrées aux fêtes et cérémonies pour la durée du mandat. Le Conseil municipal à l'unanimité, dresse la liste comme suit :

- Dépenses de fournitures et matériel, vaisselle jetable, décorations, fleurs, gerbes, boissons, denrées alimentaires, ... relatives :
 - au repas, goûter et colis de fin d'année des anciens
 - à Noël
 - aux fêtes du village
 - aux cérémonies commémoratives et funèbres



Jean-Pierre POIROT
2026.05.04 16:47:21 +0200
Ref:10942700-16498506-1-D
Signature numérique
le Maire